



PUBLICATION DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA SANTE N° 8596

Vaccination contre la grippe saisonnière Saison hivernale 2009 - 2010

23 septembre 2009

1. INTRODUCTION ET QUESTION

En préparation à la vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison hivernale de 2009-2010, le Conseil Supérieur de la Santé a examiné la question de savoir s'il y a lieu d'adapter son avis concernant les groupes prioritaires pour la vaccination contre la grippe saisonnière par rapport aux dernières saisons hivernales (CSH n° 8354).

Afin de répondre à la question, le groupe de travail permanent s'est réuni au sein duquel des expertises en épidémiologie, médecine générale, infectiologie, médecine interne, Soins de santé pour la jeunesse, pédiatrie, vaccinologie et virologie sont représentées. L'avis est basé sur l'opinion des experts.

Cet avis ne traite que de la vaccination contre la grippe saisonnière. Le groupe de travail permanent « Vaccination » prépare actuellement un avis relatif à la vaccination contre la nouvelle forme d'influenza pandémique A/H1N1v qui sera publié dans les semaines à venir lorsque davantage de données seront disponibles.

2. AVIS

A. Le CSS recommande, pour la vaccination contre la grippe saisonnière 2009-2010, que, par ordre décroissant, les groupes de sujets suivants soient prioritaires:

- Groupe 1: les personnes à risque de complications à savoir:
 - toute personne de 65 ans et plus;
 - tout patient à partir de l'âge de 6 mois présentant une affection chronique sous-jacente, même stabilisée, d'origine pulmonaire (incluant l'asthme), cardiaque (excepté l'hypertension), hépatique, rénale, métabolique(incluant le diabète), neuromusculaire ou des troubles immunitaires (naturels ou induits);
 - les femmes enceintes qui seront au deuxième ou troisième trimestre de grossesse au moment de la saison de la grippe. Elles seront vaccinées dès le deuxième trimestre de leur grossesse;
 - les personnes séjournant en institution;
 - les enfants de 6 mois à 18 ans compris sous thérapie à l'aspirine au long cours.
- Groupe 2: le personnel du secteur de la santé.
- Groupe 3: les personnes vivant sous le même toit que
 - des personnes à risque du groupe 1;
 - des enfants de moins de 6 mois.

- B. De plus, il est également conseillé de vacciner toutes les personnes de 50 à 64 ans compris, même si elles ne souffrent pas d'une pathologie à risque telle que reprise dans le groupe A1. Outre le risque accru de les voir développer des complications en cas de grippe en raison de leur âge, il existe en effet une chance sur trois qu'elles présentent au moins un facteur augmentant le risque de complications. Ce risque est d'autant plus présent chez des fumeurs, des buveurs excessifs et des personnes obèses (BMI>30).
- C. Etant donné le risque de co-circulation en Belgique de souches animales et humaines, la vaccination saisonnière sera proposée à certains groupes professionnels pour éviter le risque de réassortiment viral (échange de matériel génétique entre les virus de la grippe d'origine animale et ceux de l'influenza humaine). Ces groupes sont:
- les éleveurs professionnels de volailles et de porcs ainsi que les membres de leurs familles vivant sous le même toit;
 - les personnes qui, du fait de leur profession, sont au contact de volailles ou de porcs vivants.

Il est bon de rappeler que le vaccin contre la grippe saisonnière ne protège toutefois pas contre le virus pandémique A/H1N1v.

3. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Tous les experts ont participé **à titre personnel** au groupe de travail. Les noms des experts du CSS sont annotés d'un astérisque *.

Les experts suivants ont participé à l'élaboration de « Vaccination contre la grippe saisonnière. Saison hivernale 2009-2010 »:

BROCHIER Bernard	(Virologie – ISP)
GOUBAU Patrick *	(Virologie – UCL)
HOPPENBROUWERS Karel*	(Soins de santé pour la jeunesse et vaccinologie – KUL)
LEVY Jack *	(Pédiatrie et vaccinologie – ULB)
PEETERMANS Willy *	(Médecine interne, infectiologie et vaccinologie – KUL)
PELEMAN Renaat	(Infectiologie et vaccinologie – UG)
SABBE Martine	(Epidémiologie – ISP)
SCHETGEN Marco *	(Médecine générale – ULB)
SENTERRE Jacques	(Pédiatrie – ULG)
SWENNEN Beatrice *	(Epidémiologie et vaccinologie – ESP-ULB)
VAN DAMME Pierre *	(Epidémiologie et vaccinologie – UA)
VAN DE VYVER Nathalie *	(Médecine générale – Domus Medica)
VAN GOMPEL Fons *	(Médecine interne, maladies infectieuses tropicales, vaccinologie – ITG)
VAN LAETHEM Yves *	(Infectiologie – ULB)
VAN RANST Marc *	(Virologie – KUL)
VERGISON Anne	(Infectiologie – ULB)
WAETERLOOS Geneviève	(Standardisation biologique – ISP)

L'administration est représentée par:

BOTS Johan	(COCOM)
MORIAUX Raymond	(Communauté française)
REYNDERS Daniël	(DG2 – SPF SFSCAE)
TOP Geert	(Vlaamse Gemeenschap)

Le groupe de travail a été présidé par Monsieur Marc VAN RANST et le secrétariat scientifique a été assuré par Madame Katty CAUWERTS.